

Recherches sociographiques



Entre la morosité et le projet collectif : l'université comme spectacle

André Turmel

Volume 22, Number 3, 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055952ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055952ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Turmel, A. (1981). Entre la morosité et le projet collectif : l'université comme spectacle. *Recherches sociographiques*, 22(3), 399–411.
<https://doi.org/10.7202/055952ar>

ENTRE LA MOROSITÉ ET LE PROJET COLLECTIF : L'UNIVERSITÉ COMME SPECTACLE

Commission d'étude sur les universités, *Rapport*, Québec, Éditeur officiel, 1979.

Commission d'étude sur l'avenir de l'Université Laval, *Pour la reconnaissance de l'Université Laval*, Québec, Université Laval, 1979.

Un projet collectif. Énoncés d'orientations et plan d'action pour la mise en œuvre d'une politique québécoise de la recherche scientifique, Québec, Éditeur officiel, 1980.

Il fallait s'y attendre. Tel un rituel quasi incantatoire, chaque décennie voit se succéder, dans un rapport parfaitement circulaire, crises universitaires et commissions d'enquête. Les premières appellent les secondes qui leur répondent en écho et dont elles constituent au moins la réponse provisoire jusqu'à ce que la circularité du phénomène s'achève dans la reproduction du cycle complet. Ce qu'on désigne habituellement comme crises universitaires (grèves, occupations, contestations, désaffectations, etc.) s'accumule jusqu'à un certain point de saturation, lequel constitue le signe de la mise en branle des commissions d'enquête. Des crises universitaires, il sera peu question ici, sinon pour indiquer qu'elles forment le pré-texte des commissions d'enquête; lesquelles constituent avec tout le concert d'événements qui les marquent (rapports préliminaires, audiences publiques, mémoires, etc.) le travail d'écriture d'un texte, *i.e.* un discours sur l'université et sur les questions universitaires.

Que ce discours soit généré à l'occasion des crises successives de l'université québécoise importe finalement moins que ce à quoi correspond cet exercice en tant que tel et ce à quoi renvoie, ou ne renvoie pas, ce rituel désormais bien intégré aux mœurs universitaires: celui des commissions d'enquête. Pour radicale qu'elle soit, il faudra bien soulever la question implicite à la logique spécifique des travaux précités; parlant de l'Université, de quel lieu s'agit-il? Un lieu de recherche et d'enseignement? Sans doute. Un lieu d'élaboration de la critique ou de la culture? C'est déjà moins certain, encore que la question vaille qu'on s'y arrête. En fait, je voudrais suggérer que cette conception de l'université définie d'après ses fonctions sociales — l'université dans sa forme fonction — ouvre la voie, de par l'effet des travaux et des pratiques mêmes des commissions d'enquête, à l'université dans sa forme spectacle: la mise en scène

spectaculaire et théâtrale des activités universitaires, laquelle autorise l'introduction des apparences, voire même du simulacre,¹ par le biais d'une stratégie de la persuasion opératoire et de l'efficacité optimale dans la quête d'une performativité généralisée.²

L'université dans sa forme spectacle, cela appelle d'abord quelques précisions. Dans une première approche du phénomène, on peut amorcer une réflexion à partir d'un exemple précis : la recherche sur le cancer. Comme la plupart des domaines de recherche en sciences de la santé, et sans doute davantage que dans la plupart de ces domaines, la recherche sur le cancer se caractérise par une très grande prégnance sociale, en raison notamment de la puissance d'une symbolique du corps et de la mort qui s'y joue. Au départ, le cancer ne fut qu'un objet de recherche parmi d'autres. Puis progressivement est apparue une industrie de la recherche sur le cancer avec tous les signes qui accompagnent le passage à un tel stade : fondations, campagnes de souscription, immenses laboratoires, organisation industrielle du travail de recherche, hyper-spécialisation, système de prix, etc. D'industrie qu'elle était, la recherche sur le cancer s'est depuis mutée en un spectacle produit par les chercheurs les plus performants et destiné à la consommation de masse. On en verra un indice dans la terry-foxisation de cette recherche, version moderne, sportive, sympathique et médicalisée à souhait du cancéreux anémique d'autrefois : *i.e.* une mise en scène spectaculaire de la maladie en vue d'une performativité plus poussée de la recherche. Mais qui croit encore qu'on trouvera un jour la cause du cancer sur le modèle de Fleming découvrant la pénicilline pour combattre les maladies infectieuses ?

1. Simulacre, simulation indiquent, dans les travaux d'un Baudrillard par exemple, le passage d'un monde dominé par le réel à un monde dominé par l'hyperréel, passage caractérisé par la perte des grandes représentations référentielles (vérité, justice, progrès, etc.) au profit de leurs images et de la mise en scène de ces images. Il n'y a plus d'événements car ceux-ci sont doublés par leur propre scénario. Au moment où ces lignes sont écrites (juillet 1981), l'actualité masse-médiatique — lieu par excellence du déploiement du simulacre — en fournit un exemple saisissant : « Les Londoniens, venus nombreux assister hier matin à la répétition générale du mariage du prince Charles avec Lady Diana, ont poussé l'enthousiasme jusqu'à acclamer des carrosses vides. Trois jours avant le vrai mariage en effet, chacun a répété son rôle hier matin, de Buckingham Palace à la cathédrale St-Paul : cochers et cavaliers du cortège royal, policiers et militaires de forces de sécurité et quelques milliers de londoniens déjà avides de festivités. Pour cette grande répétition générale, les carrosses royaux étaient rutilants mais vides... Les Londoniens, bravant un vrai ciel d'hiver, gris, brumeux et froid, et acceptant de sacrifier leur sacro-saint repos dominical, étaient venus nombreux — dix mille selon certaines estimations — le long de cette voie triomphale de près de 3 km au cœur de Londres. » (*Le Devoir*, 27 juillet 1981.)

2. Voir à ce sujet la définition de J.-F. LYOTARD, *Les problèmes du savoir dans les sociétés industrielles les plus développées*, Québec, Conseil des Universités, 1979 : « [les techniques] obéissent à un principe, celui de l'optimisation des performances : augmentation de l'output [...], diminution de l'input [...] pour les obtenir. Ce sont donc des jeux dont la pertinence n'est ni le vrai, ni le juste, ni le beau, etc., mais l'efficient : un "coup" technique est "bon" quand il fait mieux et/ou quand il dépense moins qu'un autre. » (P. 62.) On pourra aussi consulter : André TURMEL, « Universitaires et intellectuels », dans : F. DUMONT et Y. MARTIN (éds), *Mélanges offerts à J.-C. Falardeau, Recherches sociographiques*, XXIII, 3-4, 1982.

1. *L'effet commission d'enquête*

Les commissions d'enquête participent d'un rituel, avons-nous dit. Lequel consiste à conjurer le mauvais sort, comme c'est parfois le cas dans ce type de processus social. Mauvais sort qui s'abat sur l'université et les activités universitaires au point de mettre en danger la survie même de l'institution, affirme-t-on avec effroi dans les cercles concernés. Pour y voir de plus près, cette société et son État ont systématiquement eu recours au phénomène des commissions d'enquête ; il s'agit dans le meilleur des cas de remettre le train sur ses rails. Mais quel train ? Et quels rails ? À quoi correspond cet exercice en définitive ?

La démarche proposée ici ne consiste aucunement à voir dans cet exercice fastidieux, lourd et répétitif des commission d'enquête une quelconque tentative de manipulation ou encore un effort de récupération de la part du pouvoir, comme le laisse trop souvent entendre un certain discours de gauche. Pas plus d'ailleurs qu'il ne s'agit d'évaluer ou de porter un jugement sur la pertinence ou la justesse des analyses et du diagnostic global portés sur les affaires universitaires. Il ne s'agit pas d'opposer une autre conception de l'université à celles que véhiculent les commissions d'enquête, non plus que d'opposer une autre analyse à la leur. En fait, c'est sur le phénomène commission d'enquête en tant que tel et plus particulièrement sur les effets induits dans le rapport circulaire crises-commissions que porte la critique. Et ce, non pas dans une perspective utilitariste — du genre, à quoi servent les commissions d'enquête ? — mais en interrogeant les règles du jeu et les enjeux qui président à ce rituel.

Une première constatation s'impose au départ. Loin de donner lieu à une réforme, voire même à une transformation du système universitaire, les rapports des commissions d'enquête s'avèrent plus souvent qu'autrement sans conséquences concrètes ; aucune suite, ou peu s'en faut, ne leur est donnée. Leur effet réside donc ailleurs. Pour paradoxale que soit cette remarque au pays du rapport Parent, elle n'en constitue pas moins le point de départ le plus ferme — dont on ne peut difficilement faire l'économie — de toute réflexion sur la question universitaire. Comme si le système universitaire pouvait se transformer sur la seule foi des suites à donner aux analyses et au diagnostic porté par une commission d'enquête, ou plutôt par la succession des différentes commissions. Comme si celles-ci existaient aux fins de proposer des changements qui permettraient un fonctionnement à peu près convenable du système aux différents agents universitaires.

D'ailleurs les commissions elles-mêmes n'en sont pas dupes :

« [...] nous avons été étonnés du nombre impressionnant d'études et de documents publiés au Québec et au Canada dont l'objet est l'université [...] Nous avons tout aussi été étonnés du fait qu'à de rares exceptions près, on n'a pas donné de suite concrète à ces travaux. » (CEU-2:2.)³

3. Lexique des abréviations :

Commission d'étude sur les universités : CEU ;

Rapport du comité de coordination : CEU-1 ;

Rapport du comité d'étude sur l'université et la société québécoise : CEU-2 ;

« Il a fallu beaucoup de courage pour instituer ces commission et beaucoup de bonne volonté pour accepter leurs conclusions et mettre en œuvre, même partiellement leurs recommandations. » (CEAUL : 11.)

Il ne s'agit pas là toutefois d'un avis partagé par tous. Par-delà un doute qui subsiste de façon lancinante, on croit parfois nécessaire de raviver l'espoir de voir enfin les commissions d'enquête produire du concret, du solide, les modifications nécessaires en somme.

« [...] tout indique que "l'événement a vraiment eu lieu" : des positions ont été publiquement prises, des points de vue ont été confrontés, des orientations et des tendances ont été identifiées, des attentes ont été explicitées, une volonté politique s'est clairement exprimée, toutes choses dont bien des chercheurs — et pas seulement de vieux routiers — avaient presque commencé à désespérer. » (L.B. : 7.)

Car, à quelques exceptions près, il s'est trouvé fort peu de voix pour mettre en cause l'opérativité des commissions d'enquête ou, plus simplement, pour douter qu'elles puissent avoir des suites concrètes et précises sur les processus auxquels elles sont liées. Cela tient pour une bonne part au formidable impact des grandes réformes mises en place dans la foulée de la Révolution tranquille ; la Révolution tranquille s'entend ici comme le signifiant zéro de la société québécoise, à la fois aboutissement et grand départ, l'avant et l'après, l'obscurité et la lumière. Le rapport Parent en effet tient lieu dans l'imaginaire collectif de figure matricielle et emblématique pour penser les rapports université-société, université-État. Ce qui assure en bonne partie la circularité du phénomène crises universitaires-commissions d'enquête.

L'effet induit par les rapports des commissions d'enquête ne consiste donc pas à conjurer les crises universitaires et à permettre ainsi un fonctionnement plus adéquat du système universitaire. Car celui-ci continue à glisser, à déraiper sans laisser prise de quelque manière à des réformes plus ou moins hardies, lesquelles contribuent, par l'effet de leur seule énonciation, à entretenir l'idée d'une université vouée au développement des connaissances et à la formation professionnelle d'une main-d'œuvre spécialisée. Le système universitaire n'en continue pas moins sa lente, mais inexorable progression vers une forme de développement qui échappe presque entièrement aux agents et aux instances universitaires. Des signes : l'université québécoise d'aujourd'hui est encombrée, surrégulée, hyperfonctionnalisée, surréglementée, hyperrationnalisée. Voyez la liste des règlements des différents cycles d'étude, le chevauchement des programmes et des cours, la comptabilisation des charges de travail professorales. Et s'il fallait encore s'en convaincre, on n'a qu'à penser à la multitude invraisemblable de démarches administratives auxquelles sont confrontées soit la mise en place d'un nouveau programme d'étude, soit la mise sur pied d'un centre de recherche. Tel le plus complexe des labyrinthes, ceux qui sont chargés d'appliquer ces réglementations administratives, et même le plus fiefé des

Rapport du comité d'étude sur l'organisation universitaire : CEU-3 ;

Rapport du comité d'étude sur la formation des maîtres : CEU-4.

Commission d'étude sur l'avenir de l'Université Laval : CEAUL.

Projet collectif. Pour une politique québécoise de la recherche scientifique : L.B.

bureaucrates, ne s'y retrouvent plus. Voyez la télématique et la bureautique qui pointent à l'horizon : le plus formidable dispositif de contrôle des activités universitaires est déjà en train de se mettre en place. L'université est happée dans une logique de centre d'achats : la consommation effrénée des connaissances et ce qui toujours l'accompagne — la mise en scène et le spectacle de cette circularité des signes du savoir — constituent le mirage dans lequel vient se perdre et se dissoudre la réalité universitaire, le réel de ce que fut déjà l'université. Sous l'effet de la poussée des forces irrésistibles de sa propre logique, l'hyperrationalisation universitaire conduit à la perte du raisonnable : la réalité universitaire d'aujourd'hui a perdu son référentiel privilégié, à savoir, son propre réel. Elle se contente de substituer à ce réel perdu les signes et les images de ce réel dont elle effectue, fort à propos d'ailleurs, la mise en scène, parfois dramatique et alarmiste, parfois naïvement optimiste. Les commissions d'enquête participent de ce processus.

Avant d'en venir plus explicitement à l'effet commissions d'enquête, un mot encore sur la logique (entendue comme processus social) qui traverse de part en part le système universitaire aujourd'hui. Les conditions générales des processus sociaux qui ont permis que le rapport Parent devienne le point de départ de la réforme généralisée du système scolaire québécois — à l'exception comme par hasard du niveau universitaire — se sont considérablement modifiées depuis lors. Le système social à cet époque procédait d'une rationalité en expansion et d'une énergétique libératrice. Celles-ci ont progressivement gagné toutes les sphères du social : non seulement celles du capital, des forces productives et de l'organisation du travail, mais encore celles de l'éducation, de la santé, de l'aménagement et de la culture. Ce type de processus, celui d'une production du social à caractère émancipatoire, a donné les formes du social qui nous sont familières et que nous avons appris à analyser. De tout autres processus apparaissent aujourd'hui et tendent à se généraliser, marqués au coin d'une performativité totale. Le système social ne constitue plus une sphère en expansion, résultant de l'extension d'une production libératrice. Il est plutôt caractérisé par la saturation, éventuellement par la rétraction, conséquence d'une densification parfois démesurée du social. D'où la recherche effrénée d'une performativité accrue du système qui n'est déjà plus en expansion, mais plutôt atteint par la saturation, laquelle vient se résoudre dans sa propre mise en scène, *i.e.* un monde où les choses et les événements sont doublés par leurs propres images.

On comprendra dès lors mieux en quoi consistent les effets induits par le phénomène commission d'enquête. Les unes à la suite des autres, celles-ci fonctionnent toujours d'après un schéma identique : identifier dans un plaidoyer plus ou moins analytique les difficultés, les problèmes et les blocages inhérents au fonctionnement du système universitaire ; puis proposer à partir d'un modèle — ce que j'appellerais la prégnance de la symbolique Harvard-MIT — et comme tant d'autres l'ont fait auparavant, des solutions et un programme pour remettre l'université en fonctionnement. La démarche proposée ici est de tout autre nature : elle ne consiste pas à dénoncer l'actuel déploiement du système et des activités universitaires, mais à en cerner la configuration et

éventuellement, les points et les interstices où apparaît la saturation. Le processus commission d'enquête procède toujours d'un même et identique constat : mettre à nu le système universitaire pour s'offrir le plaisir intellectuel de proposer des habits neufs. Ce faisant, on ne met en cause dans le système universitaire que les habits fautifs — à changer évidemment — tout en préservant ainsi la réalité universitaire. On prétend de la sorte révéler la vérité ou encore la vraie nature de l'université et des activités qui prennent place en son sein. Comme s'il y avait encore une vérité universitaire et une nature intrinsèque aux activités universitaires.

Mais voyons plus précisément ce qu'il en est à propos des rapports. Ainsi le rapport de la CEU s'ouvre sur une première partie intitulée : le sens de l'université. On y aborde successivement : la mission fondamentale de l'université et la fonction sociale de l'université. Dès les têtes de chapitre, un lexique propre aux commissions d'enquête est mis en place, qui s'avère susceptible d'induire des effets dans le processus même de la lecture du phénomène commission d'enquête : sens, mission, fonction. On remarquera l'ordre de succession des mots ainsi que le retour en force du langage sacerdotal (mission) qui constitue un indice de premier ordre quant au caractère religieux du rituel en cause : régénérer l'idée d'université, en montrer la vraie nature en dévoilant l'essence religieuse de la réalité en question, réinjecter du sens là où il se révèle être en déperdition.

Poursuivant dans la même veine, la CEU nous affirme que « l'éducation est une fonction culturelle » (CEU-1 : 12) et que l'université constitue « une entreprise à visée essentiellement éducative et culturelle. Elle poursuit un dessein de connaissance et de découverte, de recherche et de formation ; un dessein de discipline dans les démarches de la raison et de discernement dans l'application des connaissances. » (*Ibid.*) Enfin, l'université constitue « dans la société l'institution à laquelle est confiée la tâche de refaire sans cesse la synthèse des connaissances et d'en dégager le sens et le caractère universel » (*ibid.*). Car, est-il affirmé, « par l'accomplissement de ses missions dites traditionnelles, l'université contribue [...] au renouvellement continu et profond de la société » (*id.* : 21). Voilà pour les missions. Quant aux fonctions, elles sont de deux ordres : services (enseignement, recherche, intervention dans le milieu) et critique. « [...] Les activités universitaires constituent en soi une fonction sociale. Maintenir un avoir vivant, le diffuser et élaborer des connaissances nouvelles sont des services rendus à la société. » (*Id.* : 20.) Ce qui a comme conséquence manifeste que « le dessein universitaire comporte l'idée que le savoir et le pouvoir qu'il confère soient orientés vers le progrès de tous les individus et le développement culturel de toutes les catégories sociales de la collectivité » (*ibid.*). Enfin, à l'égard de la société technique qui advient, « il incombe à l'université d'offrir un milieu tendant à conférer à la science une dimension profondément humaine et sociale » (*id.* : 22).

Le caractère un peu fastidieux que prennent ces citations du rapport de la CEU veut indiquer à quel point le processus des commissions d'enquête est tout entier tendu vers et sous-tendu par la nécessité de revivifier l'idée d'université, d'en rappeler la nature la plus classique afin de restaurer la réalité universitaire.

La CEAUL n'échappe pas à la règle, pas davantage que le Livre Blanc. La CEAUL parle de « la permanence de l'université dans le temps et dans l'espace », « une des grandes forces transformatrices des sociétés », caractérisée par « l'intensité de la vie de l'esprit » et dont la finalité « consiste dans le savoir poursuivi librement et conjointement par les professeurs et les étudiants en vue de la formation de ces derniers » (CEAUL : 14-15). D'où les quatre objectifs suivants : restaurer le goût de l'université, poursuivre l'excellence, refaire l'unité organique de l'université et l'ouvrir sur l'extérieur. (CEAUL : 26.) Pour le Livre Blanc, il s'agit « de franchir quelques pas significatifs vers la formulation d'une politique scientifique, laquelle concerne finalement les rapports de l'activité scientifique au projet collectif ou, en d'autres termes, les rapports de la science au bien commun » (L.B. : 7). À cet égard, la démocratisation de la science « donne sens et perspective » (L.B. : 13) à la politique scientifique.

Tel est l'effet produit par les commissions d'enquête, réactiver l'idéal d'une université possible, réinsuffler l'exigence de l'accession de tous à la culture, réintroduire le rêve d'une démocratie et d'un contenu du savoir. Alors que, de toutes parts, l'institution universitaire se transforme en appareil bureaucratique, lequel se révèle progressivement atteint par la saturation, que la légitimité institutionnelle ne peut se maintenir que par la performativité de plus en plus poussée des activités universitaires, que le système inscrit ainsi le savoir dans la circularité de ses propres signes, mettant de la sorte fin à ses représentations référentielles de vérité, de justice et de progrès.

2. Des diplômes sans valeur aux diplômes sans travail

On conviendra sans peine que les rapports de l'université au marché et à l'emploi constituent un lieu intarissable de discours chatoyants de toutes provenances en même temps que la plate-forme stratégique du déploiement de la fonctionnalité du champ universitaire. Plus que tout autres, ces rapports modulent de la façon la plus concrète les relations de l'université avec son environnement et engagent, comme on le dit si bien dans les cercles concernés, la crédibilité de l'université. Car c'est bien de la formation d'une main-d'œuvre spécialisée dont il s'agit, main-d'œuvre qui trouvera à s'employer dans les différents appareils qui forment justement l'environnement de l'université. Encore une fois, il ne s'agira pas de prendre la mesure de la fonctionnalité de l'adéquation université-marché de l'emploi. Pas davantage d'ailleurs que de voir si les commissions d'enquête proposent des solutions qui soient aptes à rencontrer les problèmes signalés à ce chapitre. Je ne m'attarderai donc pas aux interminables débats sur la trop grande spécialisation des programmes de 1^{er} cycle et sur la nécessité de leur réorientation vers la culture générale. Mais je soulèverai la question : des diplômes pour quoi faire ?

L'actuelle génération des trente-cinq/quarante ans aura sans doute été la dernière au Québec à connaître le diplôme universitaire possédant une valeur, *i.e.* susceptible de conférer un poste dans la division sociale et technique du travail. Mais il y a déjà un bon moment que cette situation a cessé de prévaloir.

Depuis le milieu des années 1960 en effet, le diplôme universitaire a progressivement perdu sa valeur et ainsi cessé de conférer un emploi à son détenteur. Depuis, sauf dans certaines disciplines, le diplôme est devenu sans valeur. Et l'on sait quel émoi cela a provoqué chez les responsables universitaires ; et quel désarroi a été celui des étudiants et des enseignants. Échouer ou obtenir des diplômes sans valeur, l'alternative n'est guère reluisante.

Loin de se résorber, le phénomène a continué sur sa lancée, sous l'impulsion de sa logique : la séparation de plus en plus poussée de la valeur d'avec ses contenus, ce qui conduit à la perte des référents traditionnels. L'émoi et le désarroi ont cédé la place à la détresse et à la panique. Désormais des diplômes universitaires peuvent s'obtenir, dans certains cas, sans équivalence du point de vue des connaissances acquises — il est en effet connu que dans certains programmes d'étude, les formes effectives d'évaluation n'existent plus ; ne subsiste alors que l'échange de non-travail — sans contrepartie de travail effectif. On assiste ainsi à la dissociation complète du diplôme d'avec ses contenus et ses référents ; et s'il continue à fonctionner, c'est sous l'impulsion de sa seule forme dont la circulation suffit à maintenir du social et de la socialisation.

Cette situation n'apparaîtra paradoxale qu'à ceux qui croient encore que les immenses appareils universitaires incitent, favorisent et contribuent à la mise en place ainsi qu'au développement d'un processus de travail réel, lequel serait producteur de connaissances, de spécialistes, en somme d'une culture ; alors qu'il faut plutôt chercher du côté des failles et des interstices de l'implacable quadrillage de l'appareil universitaire les points d'appui où puisse prendre forme un processus de travail novateur susceptible de conduire à des activités universitaires véritablement transformatrices. Le coup d'arrêt radical est venu avec la fin de la sphère expansive de la production ; ne reste plus alors que la recherche de la performativité d'un système dont seules les images circulent et s'échangent. D'aucuns ne s'y sont pas trompés d'ailleurs qui ont vu là le phénomène de la « cégépianisation » de l'université alors que les plus élitistes parlaient de baisse du niveau des études. Cela contribuera à accentuer le fait que l'université soit devenue une zone d'hébergement — un stationnement sous surveillance — pour une catégorie sociale, en attendant une autre chose aussi incertaine qu'apparente ; catégorie sociale qui autrement serait en chômage et donc potentiellement plus dangereuse.

On m'objectera sans doute que les diplômes obtenus sans travail doivent être considérés comme marginaux, comme des cas d'espèce, et qu'on trouve en grande majorité à l'université des professeurs et des étudiants qui travaillent. Là n'est pourtant pas la question. Il s'agit de savoir comment l'analyse peut rendre compte de tels phénomènes, aussi négligeables qu'ils puissent paraître à première vue, d'une part en les rattachant aux processus, notamment de performativité, qui les ont générés et d'autre part en indiquant par quelles voies, au sein même des failles du système, opère une possible transformation des activités universitaires. On conviendra que le travail universitaire a pris quelques formes inusitées ces dernières années dans le cadre de ce qu'induit la recherche effrénée de la performativité du système universitaire et de la

circularité des signes-images du savoir qui l'accompagnent. Certaines sont plus connues, d'autres plutôt en émergence : les meilleurs travaux étudiants qui se volent, s'achètent ou se vendent ; le copain que l'on soudoie afin de faire le travail ou passer l'examen à sa place ; l'inscription systématique aux cours qui demandent le moins de travail et où les crédits s'obtiennent le plus facilement ; l'obtention d'un diplôme de bacc. sans jamais avoir lu un seul livre dans la discipline concernée ; le professeur qui reproduit *stricto sensu* le même cours et les mêmes examens depuis dix ans ; le fait de faire donner ses cours par ses assistants ; la publication à son nom des travaux de ceux que l'on dirige et encadre ; l'envahissement de plus en plus insistant de la commandite au nom de la pieuse raison du contact avec le terrain. Et la liste pourrait encore s'allonger. Il n'y a pas à se scandaliser devant des phénomènes qu'on peut considérer de prime abord comme marginaux, mais qui sont vraisemblablement appelés à se généraliser : le travail a perdu ses représentations traditionnelles avec l'entrée dans la performativité généralisée.

Je voudrais soumettre en fait, eu égard à cette critique des formes du travail universitaire et d'un de ses produits — le diplôme — que le quadrillage systématique et de plus en plus poussé, opéré par les différents appareils institutionnels, n'apparaît pas à la réflexion comme générateur et comme producteur d'activités universitaires qui soient transformatrices. Ce quadrillage secrète plutôt de la sclérose et c'est dans sa mouvance qu'apparaissent des fonctionnaires de l'enseignement et de la recherche tant chez les étudiants que chez les professeurs. Au contraire donc d'une idéologie largement répandue, et dont participent pour une bonne part les commissions d'enquêtes, je soutiendrai que l'appareil d'encadrement institutionnel et ses préoccupations de normativité ne favorise, ni ne suscite, dans sa pesanteur, ses atteroiements, son allergie à la décision, la progression et le développement du travail universitaire ; c'est plutôt un simulacre de travail qu'on y retrouve. Toutefois, le quadrillage ne constitue jamais un encadrement intégral ; alors les failles et les interstices de ce quadrillage permettent des brèches dans l'encadrement. Là se dessinent et prennent forme les expériences les plus novatrices du travail universitaire. Là des informations circulent, des projets naissent, des rencontres se font, des démarches se croisent, des perspectives se confrontent ; en un mot, un travail s'opère. Hors du quadrillage quand ce n'est pas à l'encontre de l'appareil.

On ne s'étonnera donc pas que les commissions d'enquête ignorent ces problèmes lorsqu'elles abordent les questions de diplômes et d'emploi, rivées qu'elles sont sur les questions de spécialisation ou d'information. Ainsi pour la CEU, la formation académique doit situer « les savoirs spécialisés dans une perspective plus large, qui est la mise en rapport des connaissances professionnelles avec les aspects les plus généraux de la science moderne et avec le mouvement global de la culture et de la civilisation. Cette tâche donne à la mission de formation propre à l'université son sens le plus riche et le plus substantiel. Elle va à l'encontre d'une formation étroitement spécialisée. » (CEU-1 : 43.) Quant au marché de l'emploi, « analysé sous un angle strictement économique », il convient de trouver les « moyens appropriés pour assouplir en faveur des diplômés québécois les conditions d'accès au marché du travail » ;

parmi ceux-ci, « une meilleure information sur les débouchés immédiats et futurs dans les divers secteurs de spécialisation » (CEU-1 : 51). En définitive, la question du marché et de l'emploi est d'ordre philosophique et se réfère ultimement « à un système de valeurs. Nous faisons le pari que, moyennant l'amélioration des systèmes d'information, les décisions de milliers d'individus agissant en fonction de leur projet personnel et social et de leurs intérêts ont de meilleures chances d'atteindre à long terme un équilibre sur le marché du travail que les décisions de planificateurs centraux. » (CEU-2 : 48.) Pour la CEAUL, c'est par un retour à la culture générale⁴ que sera combattue l'hyperspécialisation,⁵ laquelle entretient « le mythe de la préparation immédiate à la vie professionnelle » (CEAUL : 161). Du marché et des diplômes, il ne sera pas question dans le rapport. Le Livre Blanc de son côté consacre un long chapitre aux ressources humaines en matière de développement scientifique. On a alors affaire à réaliser « une articulation raisonnable entre les priorités collectives, le développement des connaissances, les possibilités d'absorption du marché de l'emploi et les programmes de formation » (L.B. : 30). Un effort doit être consenti pour garantir l'accès au marché du travail, car « nos catégories d'emploi ne correspondent pas — et souvent de loin — à nos catégories de formation professionnelle » (L.B. : 31). Pour pallier ces difficultés, on songe à des programmes d'information et de soutien à l'emploi scientifique. « En effet il serait bien illusoire de penser qu'on puisse inciter des jeunes à s'engager dans des carrières qui n'offriraient pas de débouchés suffisants. » (L.B. : 32.)

Dans tout cela, rien de bien neuf, à vrai dire. L'inflation et la dévaluation systématique des diplômes universitaires, *i.e.*, la perte de la valeur des diplômes, ne sont même pas abordées, sinon sous l'angle de la pure fonctionnalité de l'adéquation formation-emploi (information, hyperspécialisation, etc.). Au-delà de cette dévaluation du titre académique et des privilèges qu'il recelait autrefois, un fait nouveau apparaît progressivement : la désagrégation du monopole légitime de ce bien symbolique sacré qu'est le diplôme, à savoir le diplôme sans travail.

3. *Un air très connu*

Par le biais des questions relatives au marché, à l'emploi et au diplôme, on aura été amené à toucher directement ou indirectement les problèmes de formation (enseignement) et de développement des connaissances (recherche). À ce sujet, les commissions d'enquête s'avèrent extraordinairement prolifiques car il s'agit là de leur terrain de prédilection ; c'est à cet égard que leurs analyses se révèlent les plus éprouvées, leurs recommandations les plus abondantes et les mesures envisagées les plus consistantes. Mais éprouvées et consistantes par rapport à quoi justement ? Là réside le point sur lequel il convient d'amorcer

4. La CEAUL définit la culture générale ainsi : — la capacité de parler et d'écrire clairement et correctement dans sa langue ; — aptitude à raisonner correctement ; — ouverture de l'esprit par la connaissance de l'histoire et d'une autre civilisation que la sienne ; — connaissance de la méthode propre aux principaux types d'activité rationnelle. (CEAUL : 150-151.)

5. L'hyperspécialisation, quant à elle, est définie « comme une restriction trop exclusive et trop hâtive du champ de la conscience à une portion très limitée du savoir » (CEAUL : 153).

une réflexion critique, bien davantage que de tenter de prendre la mesure de la justesse des réformes proposées quant à l'enseignement et la recherche.

Cette démarche repose sur une constatation qui semble le fondement même du processus des commissions d'enquête. Celles-ci fonctionnent toujours, explicitement ou implicitement d'après un modèle — dont il faudra justement préciser le statut — lequel sert à articuler les réformes envisagées à l'égard des activités universitaires essentielles (enseignement, recherche) et plus récemment l'intervention dans le milieu (service à la collectivité). Ce modèle ne doit bien sûr pas être entendu au sens du concept de modèle (en mathématiques ou en sciences humaines comme *pattern*), mais plutôt au sens de la symbolique de l'université idéale ou de l'université éternelle. Ainsi la CEAUL affirmera : « Cette permanence de l'université dans le temps et dans l'espace est trop remarquable [...] » (CEAUL : 14). Et quand ce n'est pas l'université, c'est la science qui est ainsi auréolée : « Tout cela qui fait qu'une culture ne saurait plus guère être porteuse d'avenir si elle n'est pas tout aussi radicalement, dans sa source comme dans ses fruits, une culture scientifique et technique [...] » (L.B. : 2). Ces énoncés, trop flatteurs pour ne pas être suspects, signalent le fonctionnement du modèle : la symbolique Harvard-MIT déjà évoquée.

Ce modèle participe tout à fait du phénomène de réhabilitation de l'idéal universitaire, en autorisant le rêve d'une résurrection de l'université. Ce processus est coextensif de celui des pouvoirs qui activent et réactivent la soi-disant crise universitaire par des discours surdramatisés sur le jeu et les enjeux de la crise. Ce modèle est issu d'un processus de naturalisation des fonctions supposément transhistoriques de l'université ; comme si, de tout temps, l'enseignement et la recherche s'étaient avérés immuables et avaient présenté les caractères qui sont les leurs présentement. Son effet le plus prégnant demeure l'inscription du développement de la science dans cet espace spécifique qu'est l'université.

On est toutefois loin d'avoir épuisé la mise à jour des effets du modèle universitaire et de la culture scientifique qu'il sous-tend. Or une des caractéristiques les plus essentielles de ce type de modèle est de fonctionner à la finalité ; le modèle ne se soutient pas de lui-même, il n'a d'existence sociale que de proposer une finalité à atteindre pour l'université et le développement des connaissances scientifiques. « Le rapport esquisse une vision de l'université [...] Le terme de vision évoque l'idée qui inspire l'université, l'intuition à la source de son dynamisme dans toutes les formes que peut prendre l'activité universitaire. » (CEU-1 : 6.) On reconnaîtra là le signe de la pensée libérale de type technocratique : comme si l'éducation était d'abord redevable d'une conception de l'université et de la science plutôt que des pressions et des contraintes exercées par le marché de l'emploi et par les processus de blocage et de paralysie qui la traversent de part en part. En conséquence, les discours sur l'université et la science qui prennent forme à partir de ce modèle sont presque toujours performatifs et prescriptifs ; bien loin d'être dénotatifs, *i.e.* de décrire l'université comme elle est, ils sont entièrement orientés vers la mise en place de ce qu'elle devrait être et, à ce titre, sont truffés de souhaits, d'exhortations, d'efforts à accomplir et d'objectifs à atteindre.

Qu'en est-il donc de ce finalisme universitaire qui prétend introduire à la culture scientifique et technique et vers lequel tous les efforts de réformes sont tendus ?

« En parlant ainsi de l'université comme d'une entreprise intellectuelle, nous n'entendons pas seulement évoquer la poursuite de la science comme une fin en soi-même, ni comme productrice des instruments utiles à la poursuite d'autres buts : nous pensons aussi à l'épanouissement culturel et spirituel des personnes et à la promotion culturelle des collectivités. À cet égard, l'université possède une longue et vaste tradition humaniste [...] C'est là l'idée qui inspire l'université, le principe à l'origine de son activité [...]

« Ainsi conçu, le principe évoque une manière d'être créant un climat et inspirant un style de vie et de pensée qui imprègne toute l'activité universitaire. Il s'agit en d'autres termes d'un ensemble de valeurs [...] » (CEU-1 : 12.)

« Il existe sans doute d'autres façons de concevoir la culture générale. Il nous semble cependant que les éléments que nous avons proposés devraient assez facilement faire l'objet d'un consensus chez les universitaires et que l'Université Laval franchirait un pas important dans le sens de l'humanisme si elle les acceptait parmi ses objectifs [...] Cette révision des programmes d'études du premier cycle va dans le sens d'un retour à une authentique formation humaniste [...] La place faite à l'éthique professionnelle dans les programmes universitaires nous paraît un bon indice de l'importance qu'on accorde aux préoccupations humanistes et à la culture générale. » (CEAUL : 152, 168, 172.)

« [...] aux hauts standards de qualité qui doivent caractériser l'activité de recherche scientifique, laquelle n'est rien d'autre que le libre exercice de l'intelligence créatrice [...] la science et la recherche scientifique sont, pour ainsi dire, à elles-mêmes leur propre fin. En effet, on voit mal comment l'intelligence de l'univers et de l'homme — ce en quoi consiste la science — devraient se soumettre à des contraintes qui lui seraient extérieures [...] Comme gardien du bien commun, l'État [...] cet interprète particulièrement autorisé des intérêts collectifs. » (L.B. : 14-15.)

Ainsi, sous le couvert particulièrement attrayant d'une entrée dans la culture scientifique et technique, le discours du réformisme universitaire renvoie aux vieilles entités emblématiques que des esprits avertis avaient cru, à tort, à jamais disparues : l'humanisme, les valeurs, l'éthique, le libre exercice de l'intelligence créatrice, le bien commun, etc. S'opère ainsi un déplacement sous l'effet du finalisme mis en place par le modèle universitaire des commissions d'enquête. Il s'agit dès lors de restaurer et de régénérer la vraie nature de l'homme, la vérité de l'homme, la grandeur de l'homme. Revoilà l'université et la pratique universitaire à nouveau livrées à la sagacité des fabricants de discours de vérité ! On assiste ainsi au retour en force d'une représentation référentielle désormais classique : l'homme. L'homme centre du monde, mais soumis à un destin cosmogonique ; sujet universel créateur de sens, mais soumis à l'ordre de la vérité ; source vivante de valeurs, mais soumis aux lois de la nature ainsi qu'aux règles de la société et auquel un puissant courant de pensée entend toujours ramener l'essentiel des questions théoriques, scientifiques et politiques comme à un point de départ absolu. Tel apparaît un certain humanisme, cette forme prométhéenne des souverainetés assujetties de l'homme auquel nous convie le discours des commissions d'enquête. Car cette valorisation contemporaine de l'homme comme sujet originaire ainsi que les pratiques d'émancipation, de libération et d'épanouissement de soi qui l'accompagnent est relative aux processus d'une production libératrice du social. Par contre, dès lors que les sociétés fonctionnent à la performativité et qu'elles atteignent la densification et la saturation du social, se rétracte la figure humaniste de

l'homme et se profile peut-être à l'horizon le miroitement de ses propres images.⁶ D'où la question lancinante mais radicale qu'il convient de soulever : cette réaffirmation constante de l'humanisme comme finalité universitaire suffit-elle à contrer les effets du passage à la performativité ?

On indiquera rapidement deux directions que peuvent prendre la mise en œuvre et la concrétisation éventuelle de cette perspective finaliste. D'abord l'université constitue « l'institution à laquelle est confiée la tâche de refaire sans cesse la synthèse des connaissances et d'en dégager le sens et le caractère universel » (CEU-1 : 16). Mais la science n'a pas à vaquer uniquement dans les abstractions. Il faut procéder à son arrimage avec la société dans laquelle elle prend forme : « Le développement scientifique est à ce point inséparable de tout ce qui fait l'identité propre et l'autodétermination d'un peuple [...] » (L.B. : 91). D'un côté, le vieux rêve nostalgique d'une recherche de la totalité qui ne saurait résister longtemps devant l'émiettement du savoir, l'éclatement des connaissances, la sur-spécialisation des tâches. De l'autre, un projet collectif — un autre, un de plus — qui n'offre en partage que ce québécoisisme traînant misérablement sa québécoisité.

On le voit : la réponse des commissions d'enquête à l'actuelle crise universitaire ne consiste guère qu'à proposer un retour à l'humanisme émancipatoire, *i.e.*, réactiver et régénérer l'idéal de la grande tâche du progrès social entendu comme émancipation. Or si cette tâche comporte notamment la socialisation à un modèle de vie, on conviendra que, dans le contexte actuel, les universités sont désormais conviées à former des compétences plutôt que des idéaux (valeurs, éthique, bien commun...). La circulation des connaissances ne se donne plus comme étant destinée à former une élite bien pensante ; mais plutôt, dans une stratégie d'efficacité optimale, elle consiste à fournir les spécialistes susceptibles d'assurer convenablement leur poste dans la division du travail. Cette performativité risque de déclencher une densification démesurée des processus sociaux : elle s'achèverait de la sorte dans le simulacre, *i.e.* une dissolution progressive et anémique du réel universitaire au profit de l'apparence et des seules images de cette réalité. Il ne s'agit toutefois pas d'une fatalité sans issue : si tant est qu'on devrait en chercher une, c'est bien plutôt du côté des failles et des brèches laissées en place par le dispositif du quadrillage institutionnel d'encadrement qu'il faudrait regarder. Là réside encore la possibilité que prennent forme des activités universitaires axées sur la production, *i.e.* un travail universitaire qui soit transformateur.

André TURMEL

*Département de sociologie,
Université Laval.*

6. Voir à cet effet l'incroyable prolifération des vendeurs et mesureurs de besoins de tout acabit : conseillers conjugaux, parapsychologues et autres spécialistes des sciences occultes ; diététiciens, esthéticiens et autres techniciens du corps, etc. Le privé et le domestique demeurent alors les seuls espaces où puisse prendre forme une quelconque emprise de l'homme-sujet. Espaces qui, paradoxalement, sont livrés aux premiers marchands de savon venus. D'où le processus de rabattement de la personne sur la figure individuelle et la clôture de cette figure qui s'en suit.